

Déconfinement

DU NORD DE L'ONTARIO



> TROUSSE D'OUTILS POUR LA RÉOUVERTURE DES ENTREPRISES

INTRODUCTION

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, le nord de l'Ontario vous soutient et soutient votre entreprise quand vous en avez le plus besoin. Ci-dessous, nous avons compilé des ressources qui peuvent aider à soutenir votre entreprise dans la prochaine phase de la lutte contre la COVID-19. Comme il s'agit d'une approche par étapes, les entreprises doivent faire preuve de flexibilité et être prêtes à fermer s'il y a une flambée de cas à l'avenir. La COVID-19 change les opérations des entreprises. Nous continuerons à vous épauler et à vous aider à rouvrir votre entreprise tout en veillant à la sécurité de votre personnel et de vos clients.

ÉTAPE 01 – POUR COMMENCER

Déterminez si votre domaine d'affaires a reçu l'approbation de rouvrir et sachez quelles restrictions s'y appliquent. Pour en savoir plus, visitez le site Web du gouvernement de l'Ontario ou téléphonez à la « Ligne Info-entreprises pour mettre fin à la propagation » au **1-888-444-3659**.

➤ **Lien vers le site Web du gouvernement de l'Ontario :**

<https://www.ontario.ca/fr/page/questions-et-reponses-sur-les-entreprises-essentielles>

ÉTAPE 02 – PRÉPARER VOTRE PERSONNEL

- **Déterminez** qui rentrera au travail, dressez un horaire de travail et avisez vos employés.
- **Protégez** vos employés en installant des écrans ou des barrières là où il est impossible de maintenir l'écart sanitaire.
- **Encouragez** tous vos employés à tenir un registre des incidents de contact étroit au cours de la journée de travail en notant le nom, le lieu, le jour et l'heure des incidents.
- **Découragez** vos employés de partager les téléphones, les pupitres, les bureaux, les outils et l'équipement.
- **Profitez** des outils du télétravail et conseillez à vos employés de travailler à la maison si possible.
- **Faites** savoir à vos employés qu'il est important de rester chez soi quand on est malade et de pratiquer l'étiquette respiratoire et l'hygiène des mains.
- **Encouragez** vos employés à répondre à des questions comme celles-ci avant d'entreprendre leur journée de travail aujourd'hui :
 - <http://www.algomapublichealth.com/media/3462/survey-screening-poster.pdf>
- **Demandez** à vos employés d'éviter tout déplacement non essentiel.
- **Demandez** à vos employés de signaler s'ils ont un emploi dans plus d'un endroit. Cela pourrait aider les professionnels de la santé publique à assurer la gestion des cas et le suivi des contacts si nécessaire.

ÉTAPE 03 – PRÉPARER VOTRE ENTREPRISE ET VOTRE MILIEU DE TRAVAIL

- **Organisez** vos locaux de façon à n'avoir qu'une porte d'entrée.
- **Les rassemblements** dans les zones communes doivent se limiter à un maximum de 15 personnes. Il faut activement décourager les rassemblements.
- **Affichez** des pancartes qui rappellent la nécessité de maintenir l'écart sanitaire de deux mètres (six pieds) à l'entrée ou dans une zone très fréquentée.
- **Tracez** des marques au sol pour promouvoir l'écart sanitaire, tant pour les clients que les employés.
- **Fournissez** des postes d'hygiène des mains aux entrées, là où c'est possible, et faites la promotion de l'hygiène des mains.
- **Assurez** périodiquement le nettoyage de l'environnement et des surfaces souvent touchées, notamment les comptoirs, les poignées, les commutateurs, les claviers, les écrans tactiles et les zones publiques.
- **Informez-vous** sur les pratiques de nettoyage et de désinfection des espaces publics (Santé publique Ontario) et la gestion des services d'alimentation (ministère de la Santé).
- **Limitez** le nombre de clients admis dans un magasin en même temps.
- **Considérez** la possibilité de faire porter des masques non médicaux et la possibilité d'en obtenir pour votre entreprise.
- **Renseignez-vous** sur les avis de santé et les recommandations aux voyageurs les plus récents (gouvernement du Canada) et sur les informations visant les voyageurs qui reviennent au Canada (Agence de la santé publique du Canada).
- **Assurez-vous** que l'affichage approprié est clairement visible pour tous les employés, les visiteurs et les clients.

ÉTAPE 04 – DRESSER UN PLAN D'ÉCART SANITAIRE

- **Encouragez** le maintien de l'écart sanitaire (distance d'au moins deux mètres entre les personnes) autant que possible.
- **Mettez** en place des régimes de travail particuliers pour les employés, comme les horaires flexibles, les heures d'entrée décalées et le télétravail.
- **Utilisez** le téléphone, les visioconférences ou Internet pour mener vos affaires, notamment les rendez-vous.
- **Autorisez** les horaires de travail flexible et le décalage des heures d'entrée, des pauses, des heures du diner ou des jours de présence au bureau.
- **Fournissez** des barrières physiques, comme des cloisons en plexiglas.
- **Éliminez** des meubles ou tracez des marques d'écart de deux mètres sur le plancher ou entre les chaises et les places assises pour assurer l'écart sanitaire dans des zones communes, comme les salles de réception, les salles de réunion, les salles d'attente, les files d'attente à l'épicerie, les cuisinettes, les ascenseurs, les bureaux et les autres lieux de travail.
- **Laissez** entrer moins de clients et de visiteurs en même temps. Fournissez une feuille où noter les arrivées et les sorties et éliminez le crayon ou le stylo après chaque inscription.
- **Consacrez** des heures précises aux populations à risque élevé, comme les personnes de 65 ans et plus et les personnes ayant une incapacité.
- **Encouragez** l'utilisation des technologies des caisses libre-service dans les magasins là où c'est possible.

RÉTAPE 05 – RÉDUIRE LES POINTS DE CONTACT TACTILE ET AUGMENTER LE NETTOYAGE

Ce qu'il faut savoir.

- **Les produits** nettoyants et les désinfectants communément utilisés sont efficaces contre le virus de la COVID-19.
- **Les surfaces** souvent touchées sont le plus à risque d'être contaminées.
- **Vérifiez** la date d'expiration des produits que vous utilisez et suivez toujours le mode d'emploi.

Nettoyer les surfaces souvent touchées plus d'une fois par jour.

- **En plus** du nettoyage régulier, les surfaces souvent touchées par les mains devraient être nettoyées et désinfectées deux fois par jour et lorsqu'elles sont visiblement souillées.
- **Les poignées** de porte, les boutons d'ascenseur, les commutateurs et les mains courantes devraient être nettoyés fréquemment.
- **En plus** du nettoyage régulier, vérifiez auprès de votre organisation s'il y a des protocoles spécifiques pour le nettoyage contre le virus de la COVID-19.



ÉTAPE 06 – PRÉPARER VOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

- **Coordonnez** les horaires de livraison pour réduire le nombre d'interactions éventuelles entre les fournisseurs et le personnel.
- **Évaluez** les risques dans votre chaîne d'approvisionnement et priorisez les domaines qui nécessitent une attention particulière.
- **Préparez** vos stocks de fournitures nécessaires au fonctionnement quotidien régulier de votre entreprise.
- **Confirmez** que votre entreprise a une liste de contacts pour tous vos fournisseurs réguliers et vos fournisseurs de rechange.
- **Vérifiez** que votre entreprise a accès aux équipements disponibles (ordinateurs, imprimantes, téléphones, etc.)
- **Coordonnez** les personnes ayant l'autorité de demander de réparer/remplacer l'équipement et leurs suppléants.



ÉTAPE 07 – COMMUNIQUER AVEC CONFIANCE

- **Soyez informés** et obtenez les informations à jour auprès [du gouvernement de l'Ontario](#) et [et de Santé publique Ontario](#) et les sites Web de ces services de santé publique du nord de l'Ontario :

[Timiskaming Health Unit](#)

[North Bay Parry Sound District Health Unit](#)

[Algoma Public Health Unit](#)

[Sudbury & District Health Unit](#)

[Porcupine Health Unit](#)

[Northwestern Health Unit](#)

[Thunder Bay District Health Unit](#)

- **Gardez** à jour vos listes de coordonnées de contact pour tous vos employés, vos fournisseurs de produits, vos fournisseurs de services et vos prêteurs.
- **Informez** vos employés sur les changements que vous apportez à votre entreprise.
- **Faites** savoir à vos clients que votre entreprise est encore ouverte, quand elle rouvrira, ou ses nouvelles heures d'ouverture, le cas échéant.
- **Communiquez** avec vos clients par courriel, sur votre site Web, dans les médias sociaux ou par courrier.
- Assurez-vous de garder les entreprises au courant si vous utilisez des sites Web de tiers.

AFFICHES ET RESSOURCES

- **Affiche** – [Écart sanitaire](#)
 - **Affiche** – [Mettre et enlever un masque non médical](#)
 - **Feuille de renseignements** – [Connaissez les faits sur la COVID-19](#)
 - **Feuille de renseignements** – [Questionnaire d'autodépistage pour les employés](#)
 - **Feuille de renseignements** – [Guide de l'écart sanitaire](#)
 - **Feuille de renseignements** – [Comment vous protéger contre la COVID-19 : Protection des adultes plus âgés ayant un problème médical chronique ou un système immunitaire affaibli](#)
 - **Affiche** – [Comment se laver les mains](#)
 - **Affiche** – [Comment utiliser la solution à base d'alcool pour les mains](#)
 - **Affiche** – [Nettoyage et désinfection des espaces publics](#)
-

ROUVRIRE VOTRE ENTREPRISE EN TEMPS DE COVID-19

- **Lien vers le cadre de l'Ontario pour le déconfinement.** L'Ontario prépare la prochaine phase de notre réaction à la propagation du coronavirus (COVID-19) et du déconfinement de notre province.
- <https://www.ontario.ca/fr/page/deconfinement-de-lontario>

SOURCES

« Algoma Public Health ». Algoma Public Health - Santé publique Algoma.
<http://www.algomapublichealth.com/>

« Ressources publique sur la COVID-19 ». Santé publique Ontario.
<https://www.publichealthontario.ca/fr/diseases-and-conditions/infectious-diseases/respiratory-diseases/novel-coronavirus/public-resources>

« Trousse de réouverture des entreprises ». Infrastructure et développement économique, Ville d'Ottawa, le 20 mai 2020.
<https://ottawa.ca/fr/entreprises/soutien-economique-et-recuperation/trousse-de-reouverture-des-entreprises>

« Nettoyage et désinfection des espaces publics pendant la COVID-19 ». Agence de la santé publique du Canada, Gouvernement du Canada, le 12 mai 2020.
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/nettoyage-desinfection-espaces-publics.html>

« Reopening Your Business during COVID-19. » Région de Niagara, Ontario, le 28 mai 2020,
<http://www.niagararegion.ca/health/covid-19/reopen/default.aspx>.

« La COVID-19 (coronavirus) en Ontario ».
<https://covid-19.ontario.ca/fr>

